



Ville
 Universitaire
 Jumelée avec
 Jassans-
 Riottier (France)
 Prémagée
 avec
 Veszprém
 (Hongrie)

Ottignies Louvain- la- Neuve



N° 45

B**U****L****L****E****T****I****N**
C**O****M****M****U****N****A****L**
 OFFICIEL

Periodique bimestriel - Ottignies I
 FEVRIER 1990

FISCALITÉ COMMUNALE

CE QUE VOUS PAYEREZ EN PLUS ... ET EN MOINS EN 1990

Au cours de sa réunion du 19 décembre dernier, le Conseil Communal a adopté le budget de la Ville pour 1990. Il a malheureusement dû augmenter la fiscalité communale pour faire face aux difficultés financières qui ont été décrites dans le dernier numéro de ce bulletin.

L'augmentation du précompte immobilier

Les centimes additionnels au précompte immobilier passent dès lors de 1.700 à 2.200, ce qui correspond à une augmentation égale à 6,25 % du revenu cadastral. Si vous voulez connaître le supplément d'impôt que vous payerez en 1990, il vous suffit de calculer 6,25 % du montant de votre

revenu cadastral tel qu'il apparaît sur votre avertissement-extrait de rôle en matière de précompte immobilier. Cependant, vous ne devez pas oublier de diminuer cette somme de 10 % par enfant à charge. Le tableau 1 vous donne quelques exemples de majorations pour différents revenus cadastraux en fonction du nombre d'enfants à charge.

Il n'est certainement pas inutile de préciser que ces augmentations ne concernent en principe que les propriétaires mais qu'elles seront fort probablement répercutées sur les loyers de telle sorte qu'elles toucheront la presque totalité de la population résidant dans la Ville, en ce compris les étudiants de Louvain-la-Neuve.

La diminution de l'impôt des personnes physiques

Le Conseil Communal a également décidé de maintenir à 6 % la taxe additionnelle à l'impôt sur les revenus. Il en résultera une diminution de cette taxe consécutivement à l'entrée en vigueur de la réforme fiscale en 1990. La réduction d'impôt correspondante est beaucoup plus difficile à calculer car elle dépend de nombreux paramètres qui caractérisent la situation fiscale du contribuable. Le tableau 2, qui est loin d'être complet, donne cependant quelques exemples de diminutions pour différents niveaux de revenus en fonction de la situation familiale.

Tableau 1 : majoration du précompte immobilier

Revenu cadastral	Nombre d'enfants à charge		
	0	2	4
25.000	+ 1.563	+ 1.250	+ 938
50.000	+ 3.125	+ 2.500	+ 1.875
75.000	+ 4.688	+ 3.750	+ 2.813
100.000	+ 6.250	+ 5.000	+ 3.750
125.000	+ 7.813	+ 6.250	+ 4.688

Quelques cas concrets

A partir des tableaux 1 et 2, on peut calculer ce que ces décisions produiront dans quelques situations concrètes. Ainsi, pour un isolé disposant d'un revenu annuel brut imposable de 300.000 F et occupant un appartement dont le revenu cadastral est de 25.000 F, le supplément d'impôt s'élèvera à $1.563 - 620 = 943$ F.

Tableau 2 : diminution de la taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques

Revenu annuel brut imposable	Isolé	Nombre d'enfants à charge					
		0		2		4	
		Ménage à		Ménage à		Ménage à	
		1 revenu	2 revenus	1 revenu	2 revenus	1 revenu	2 revenus
300.000	- 620	- 1.245 (*)	- 389 (*)	- 247 (*)	- (*)	- (*)	- (*)
600.000	- 626	- 1.818	- 355	- 1.998	- 707	- 2.677 (*)	- 172 (*)
900.000	- 500	- 2.979	- 499	- 3.159	- 679	- 4.156	- 1.677
1.200.000	- 423	- 3.742	- 2.902	- 3.922	- 3.082	- 4.919	- 4.079
1.500.000	- 516	- 4.274	- 3.831	- 4.454	- 4.011	- 5.451	- 5.009

(*) ne payeront plus d'impôt sur les revenus

PIERSON
C'est BON

010/41.42.43

ON PREFERE

TELE BOUTIQUE

POUR SON SERVICE TECHNIQUE

25 ans d'expérience en électronique

VOTRE SPECIALISTE : RADIO · T.V. · HI-FI · VIDEO · ELECTRO-MENAGER · CUISINES EQUIPEES

Tél. 41 48 19
37 Ch. de la Croix
1340 Ottignies



Pour un ménage sans enfant à charge bénéficiant d'un seul revenu dont le montant annuel brut imposable s'élève à 900.000 F et habitant un logement dont le revenu cadastral est de 50.000 F, la majoration d'impôt sera de
 $3.125 - 2.979 = 146 \text{ F}$.

Dans le cas d'un ménage ayant deux enfants à charge et disposant de deux revenus dont les montants annuels bruts imposables valent respectivement 900.000 F et 600.000 F, soit un total de 1.500.000 F, et occupant un logement dont le revenu cadastral est de 75.000 F, il y aura une diminution d'impôt en l'occurrence
 $3.750 - 4.011 = - 261 \text{ F}$.

Enfin, pour un ménage ayant quatre enfants à charge et bénéficiant d'un seul revenu dont le montant annuel brut imposable s'élève à 1.200.000 F et habitant une maison dont le revenu cadastral est de 100.000 F, il y aura également une réduction d'impôt, soit
 $3.750 - 4.919 = - 1.169 \text{ F}$.

Comme on peut le constater, certains contribuables verront même leurs impôts communaux diminuer. Tout dépend évidemment du type de logement que l'on occupe, de la situation familiale et de l'importance des revenus professionnels.

Les personnes qui désirent obtenir plus d'informations sur leur situation personnelle peuvent toujours s'adresser à

l'Echevinat des Finances
 Avenue des Combattants 40
 Tél. 437811

Jacques LEGA
 Echevin des Finances

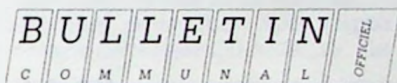
Le Pneumatique d'Ottignies

Pneus toutes marques • Géométrie
 Equilibrage

Chaussée Provinciale 71-73
 1341 Céroux-Mousty - Tél. (010) 612290

Ottignies Louvain-la-Neuve

Ville Universitaire
 jumelée avec
 Jassans-Riottier (France)
 jumelée avec
 Veszprém (Hongrie)



distribué gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres d'Ottignies-Louvain-la-Neuve

Rédaction, Administration,
 Publicité :
 José Desmet

Avenue des Combattants, 30
 Tél. 437906

Réalisation Technique :
 Photocomposition N. Dieu-Blondiau
 et Imprimerie J. Dieu-Brichart
 Chaussée de La Croix 47
 1340 Ottignies
 Tél. 416024

- Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.
- Reproduction des textes autorisée en mentionnant l'origine complète.
- Reproduction des annonces commerciales interdite.

PROCHAINE PARUTION :

20 avril 1990

DATE LIMITE POUR
 LE DEPOT DES INFOS :

19 mars 1990

CHAUFFAGE M. HERMAN



☎ (010) 416887

- Etude
 - Réalisation
 - Entretien
 - Dépannage
- Av. des Bouvreuils 4
 1340 Ottignies

N° 45 - LES TITRES

Fiscalité communale	2
Autant savoir	4
Approuvé	5
Gros plan	6
Panoramique	7
Carnet familial	8
Epinglé	9
Actualité sociale	10
Comment ça va ?	11
Jeunesse d'aujourd'hui	12
L'âge d'or	13
Agenda	15
Sports pour tous	16
Croque-notes	17
Palette	18
Kiosque	19
Emploi	20
Nord-Sud	21
Espace vital	22
Forum	23
Tribune des élus	23

PERSONNEL COMMUNAL À L'HONNEUR



M. Tasson et Mme Hannon ont pris leur retraite. Mme Delafontaine a fêté ses 25 ans de service.

Mmes Cox, de Trixhe, Gérard (institutrices) et François (nettoyeuse) ont également été admises à la pension.

M. R. Claux, Commissaire de Police, a été décoré de la Médaille Civique de 1^{ère} Classe.

Félicitations à tous.



AUTANT SAVOIR

DÉCHETS
MÉNAGERS

MODIFICATIONS AU CALENDRIER
DES COLLECTES



En raison des jours fériés le calendrier des ramassages des immondices est modifié de la manière suivante dans les différentes sections de l'entité :

Section de Limelette

Tournée du lundi 16.04.90 : reportée au mardi 17.04.90.

Tournée du lundi 04.06.90 : reportée au mardi 05.06.90.

Section de Cérroux-Mousty

Tournée du mardi 01.05.90 : avancée au lundi 30.04.90.

Tournée du mardi 25.12.90 : avancée au lundi 24.12.90.

Section de Petit-Ry-Pinchart

Tournée du jeudi 24.05.90 : avancée au mardi 22.05.90.

Tournée du jeudi 01.11.90 : avancée au mardi 30.10.90.

Vidanges des containers 1,1 m³

Tournée du mercredi 15.08.90 : avancée au mardi 14.08.90.

Tournée du samedi 21.07.90 ; avancée au vendredi 20.07.90.

Soyez attentifs et contribuez à la propreté de votre environnement : ne sortez pas vos poubelles la veille !

NOS BUREAUX SERONT FERMÉS

En 1990, treize jours fériés sont inscrits au calendrier. Soyez attentifs à ne pas vous trouver devant une porte close.

Les bureaux de l'Administration Communale seront fermés les jours suivants :

Mardi gras	27.02.90	—	Mardi (après-midi)
Pâques	16.04.90	—	Lundi
Fête du Travail	01.05.90	—	Mardi
Ascension	24.05.90	—	Jeudi
Pentecôte	04.06.90	—	Lundi
Fête Nationale	21.07.90	—	Samedi
Assomption	15.08.90	—	Mercredi
Fête de la Communauté Française	27.09.90	—	Jeudi
Toussaint	01.11.90	—	Jeudi
Noël	25.12.90	—	Mardi
	26.12.90	—	Mercredi

ALLO UNERG ?

Comment nos lecteurs/consommateurs peuvent-ils entrer en communication avec Unerg ? Rien de plus simple.

Tout d'abord une précision : pour « couvrir » le Brabant Wallon, Unerg dispose de six bureaux d'accueil dont celui d'Ottignies situé rue du Monument, 54. Il dessert tous les habitants ou futurs habitants des communes suivantes : Chastre, Chaumont-Gistoux, Court-Saint-Etienne, Genappe, Grez-Doiceau, Mont-Saint-Guibert, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Walhain, Wavre, La Hulpe, Lasne, Rixensart et Waterloo. Si vous déménagez, pensez-y !

régulièrement des factures forfaitaires intermédiaires lui permettant d'échelonner ses charges. Attention ! Ces factures sont payables dans les 10 jours de leur réception. Passé ce délai vous vous exposez à des frais supplémentaires.

- Service travaux : Tél. 43 1354
- Service commercial : Tél. (02) 355 79 94

Comment atteindre les services Unerg ?

- Service technique / dépannage (fonctionne 24 h / 24) : Tél. 43 12 11
 - Service facturation : Tél. 43 1351
- Rappelons ici que les consommations sont relevées une fois par an et font l'objet d'une facture dite « définitive ». Mais l'abonné reçoit

Permanence

En dehors des heures de bureau, ainsi que les samedis, dimanches et jours fériés, le numéro de téléphone (010) 43 12 11 est également valable pour les cas d'urgence (pannes de courant, par exemple).

ÊTES-VOUS CÂBLÉ ?

La Belgique est un des pays le plus « câblé » d'Europe occidentale. Cela est dû à la densité de l'habitat. Mais il subsiste des zones non desservies. Le point sur la situation dans notre Ville.

En général le câble de la télédistribution pénètre bien dans les habitations de l'entité, sauf à Louvain-la-Neuve.

Le tableau ci-dessous donne les taux de pénétration répartis suivant les anciennes communes :

Cérroux-Mousty	82,2 %
Limelette	81,8 %
Ottignies	80,7 %
Louvain-la-Neuve	25,9 %
Taux moyen	63,3 %



Séance du 28 novembre 1989

L'Assemblée décide de solliciter la reconnaissance d'armoiries se représentant comme suit :
Ecartelées, aux 1 et 4 d'or à la fasce d'azur (Spangen pour Ottignies et Mousty), au 2 d'or à trois coqs de gueules (Limelette) et 3 d'azur à la bande d'or accompagnée de 2 colombes d'argent becquées et membrées de gueules, à la bordure du second chargée de huit taus du premier (Coloma pour Cérroux).

Les membres marquent leur accord sur le projet de jumelage avec Veszprém (Hongrie) et Masaya (Nicaragua).

Ils approuvent également la mise à disposition d'un bâtiment à construire avenue des Arts en vue d'héberger la crèche « Fort Lapin » pouvant héberger 30 enfants. Ils

communaux au sein de l'I.E.C.B.W. (Intercommunale des Eaux du Centre du Brabant Wallon).

Séance du 19 décembre 1989

L'Assemblée fixe le cadre du personnel des services administratifs, de Police et des Travaux.

Elle décide d'établir, pour l'exercice 1990, 2.200 centimes additionnels au précompte immobilier. Elle fixe à 6 % le taux de la taxe à l'impôt des personnes physiques.

Elle vote une taxe de 2.000 F par parcelle à bâtir comprise dans un lotissement. Une taxe de 100.000 F sera perçue sur les terrains de golf existant au 01.01.90.

Les cérémonies de mariage seront également taxées :
gratuité pour le vendredi et le samedi matin,
2.500 F les autres jours ouvrables,
5.000 F le samedi après-midi.

Les membres approuvent le budget communal 1990 (23 voix oui, 7 voix contre).

APPROUVÉ



adoptent provisoirement le PPA n° 10c de La Baraque.

M. Otlet et Mme Delbrassinne sont désignés en qualité de délégués

RENAULT 19 LA FORCE



Vive
l'avis
en
Renault



RENARD

RENAULT

Avenue Provinciale 51
1341 OTTIGNIES
010/61 47 62



GROS PLAN

DAVE

PROLONGEMENT DE LA CHAUSSÉE DE LA CROIX

INAUGURÉ SOUS LA PLUIE

Le nouveau cordon ombilical reliant le site universitaire au centre d'Ottignies a été inauguré le vendredi 22 décembre 1989 par le Ministre Régional des Travaux Publics André Baudson et le Bourgmestre Valmy Féaux.

Depuis plus de dix ans on parlait d'une amélioration des liaisons routières entre le centre-ville et le site universitaire. Plusieurs projets avaient été élaborés. Finalement c'est celui d'une route à deux bandes de circulation s'ouvrant par un rond-point proche du Pont du Pape et aboutissant à un autre rond-point à proximité de l'école de La Croix qui fut retenu.

Ces travaux revêtant un intérêt régional du fait qu'ils font partie intégrante de l'installation de l'U.C.L., la Région accepta de les financer : 42 millions, sans bourse délier pour la Ville. Ils comprennent les aménagements suivants : remblayage du fond de la vallée, là où s'élevait une maison habitée par Mme Ley, inspectrice cantonale (50.000 m³ de terres), création de trottoirs-parkings en klinkers

(pavés de béton) et de 15 emplacements de parking près de l'école, ouverture d'un bassin d'orage et plantations.

Commencé en mars, le chantier fut rondement mené, à la satisfaction de tous ceux qui empruntaient journellement les tracés étroits et sinueux de la rue de l'Invasion et de la chaussée de La Croix, avec tous les risques que cela comportait pour leurs véhicules.

C'est à un véritable « baptême » que furent soumises les personnalités présentes lors de l'inauguration du 22 décembre dernier tant la pluie fut diluvienne. Aussi les images de cette cérémonie évoquent-elles celles du film « Les parapluies de Cherbourg ». Une façon de tester la capacité du bassin d'orage probablement !

PIERSON
C'est BON

010/41.42.43

Presse - Librairie - LOTTO
Fournitures scolaires
et bureau
Livres comptables
EXACOMPTA
Stylos
Photocopies
Vidéo Club
Service Fax

Librairie du Centre

Boulevard Martin 16
1340 Ottignies

Tél/Fax 010/413672

PANORAMIQUE



ANDRÉ

Avant le départ : Benoît Jacob, Gérard Lejeune et Patrick Dupuis

Dès le 10 mai 1989 un comité local met en œuvre tous les moyens disponibles afin de venir en aide aux populations roumaines frappées par l'adversité. L'opération « Villages Roumains » conduite par Jacques Benthuy, Echevin des Droits de l'Homme, Gérard Lejeune et Benoît Jacob, responsables locaux, démarre...

Dans un premier temps, elle va sensibiliser la population en vue de s'opposer, autant que faire se peut, au plan de systématisation imposé par l'ex Président Ceausescu. Notre municipalité, à l'initiative de M. Jean Sondag, relayé par Mme Duchâteau, adopte le village de Cornu de Sus fusionné avec Draganesti. Quant à la « Commune Libre de Céroux » elle adopte Petrova. Ce ne fut pas une mince affaire que d'obtenir des renseignements relatifs à ces villages, et de leur faire parvenir les centaines de cartes-postales envoyées par nos concitoyens.

Le 21 octobre 1989, l'équipe locale fait le point au Centre Culturel au cours d'une conférence de presse agrémentée d'un mini-récital de poésie dit par Philippe Wargnies.

Au mois de décembre, les événements se précipitent avec la fin du règne du dictateur. C'est alors qu'une véritable opération de solidarité s'organise : des vivres, des dons en nature et des dons médicaux sont déposés à la Grange du Douaire et à la Cidec.

CORNU DE SUS (DRAGANESTI) N'OUBLIERA PAS

A Céroux, le 24 décembre, un convoi de trois véhicules s'ébranle en direction de Petrova où il arrive trois jours plus tard en pleine séance du Conseil municipal. Accueil extraordinaire ! On se souhaite les « meilleurs vœux pour l'année nouvelle » (traduction roumaine : « la Multi Ani, plini de sanatate si prosperitate »).

Le 1^{er} janvier, une camionnette conduite par Bernard Lootvoet accompagné de Daniel Wilmotte et Sylvie Rouche prend la route de la Roumanie.

Le 4 janvier, un camion de la firme Majestic (Tienen) emporte vers Cornu 20 tonnes de vivres, de médicaments et de vêtements généreusement offerts par nos concitoyens. Romain Bellis et Eric Morren, les deux chauffeurs bénévoles, emmènent également dans leurs bagages un protocole de jumelage.

Carte-postale de Draganesti

Situation : ± 30 km au nord de Bucarest, non loin de Ploesti. Entité regroupant 7 villages (dont Cornu de Sus).

Population : 5.000 habitants (250 familles/village).

Services : école, magasin, église orthodoxe, 2 pédiatres, 2 médecins généralistes, 1 dentiste, 1 dispensaire.

Economie : exploitations agricoles d'Etat (orge, blé, maïs), 5.000 vaches, 3.000 moutons, 1.500 porcs.

Les deux chauffeurs Romain Bellis et Eric Morren en compagnie de l'échevin Jacques Benthuy.

Sylvie Rouche, journaliste-photographe qui accompagnait le convoi raconte : « Nous sommes arrivés à Draganesti dans l'après-midi. Ce fut la surprise totale. Aide internationale, connaît pas ! Ce fut d'autant plus émouvant... La vie en Roumanie ? Pas facile quand on sait qu'un salaire moyen est égal à 8.800 FB par mois. Or la vie est chère. Un exemple : un kilo de café coûte 2.000 FB au prix officiel. Seulement, voilà, à ce prix vous n'en trouverez pas. Si vous voulez vous approvisionner, il faut passer par le marché noir et payer... 6.000 FB ! Autant dire que les Roumains ne boivent pas souvent du vrai café. Tout est à l'avenant : 400 FB pour une cigarette occidentale, 1.600 FB pour une bonbonne de butane, l'électricité à 12 FB/Kw (actuellement : 2,60 FB)... »

A notre question de savoir de quoi la population a réellement besoin, Sylvie Rouche précise : « Ils ont un besoin urgent de médicaments, vitamines pour les enfants, de jouets et de livres... français. N'envoyez plus de pâtes s.v.p., ils ne les connaissent pas ! Mais les vivres non périssables sont les bienvenus ».

Voilà un tour d'horizon bref mais assez évocateur de la situation existant sur place.

Terminons en signalant que beaucoup d'habitants de Draganesti souhaitent entrer en relations épistolaires avec des correspondants belges. Nous tenons les adresses à la disposition de ceux qui aimeraient entrer en contact avec des citoyens roumains.

José DESMET

SAMEDI 24 FEVRIER 1990 - 20 H - GRANGE DU DOUAIRE

- Ce qui a été fait
- Les besoins actuels et futurs
- La suite de l'opération

Un exposé à ne pas manquer !



A Draganesti : déchargement des colis devant l'école du village.



Les habitants de Draganesti n'oublieront pas : le premier camion venant de l'ouest arrivait tout droit d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.

MERCI :

- A tous les habitants de l'entité qui ont manifesté un extraordinaire élan de solidarité et de générosité à l'égard des populations roumaines.
- A toutes celles et tous ceux qui pendant de nombreuses heures, à la Grange du Douaire, ont procédé au tri, à l'emballage et au chargement des vivres et autres dons des habitants de notre Ville.
- Aux convoyeurs qui ont acheminé ces colis vers le village que nous avons adopté : Cornu de Sus, en réalité Draganesti.
- A tous les bénévoles.

Ottignies-Louvain-la-Neuve a démontré une fois de plus que face à l'adversité qui frappe des populations en difficulté, elle sait se montrer solidaire et généreuse.

Le Bourgmestre :
Valmy FEAUX



CARNET FAMILIAL



NAISSANCES

Neiryneck Lucas
Rue de l'Invasion 108/101
10 novembre 1989

Delguste François
Rue du Culot 6
8 novembre 1989

Deleval Mathieu
Rue du Charnois 49
11 novembre 1989

Tebina Mejdj
Place des Paniers 3/001
12 novembre 1989

Rensonnet Jérémie
Rue de Spangen 70
16 novembre 1989

Van Eyck Laurent
Rue des Pâchis 37
7 novembre 1989

Bailleux Marie
Avenue des Combattants 118B
4 novembre 1989

Boumraya Anaïs
Rue de la Baraque 123
12 novembre 1989

Mathot Richard
Avenue Demolder 22
14 novembre 1989

Geniesse Xavier
Clos des Mésanges 2
16 novembre 1989

Hayne Tiffany
Avenue de la Paix 78
30 novembre 1989

Meunier Aurélie
Rue Bois Henri 1
17 novembre 1989

Maeck Hélène
Rue des Chinels 3
15 novembre 1989

Loos Jacques
Avenue des Rossignols 60
21 novembre 1989

Wansart Lionel
Avenue du 11^e Zouaves 36
17 novembre 1989

Raguzzi Elsa
Rue de la Citronnelle 21F
30 novembre 1989

Leiva Van de Maele Diego
Rue du Cheval d'Arçons 4/001
3 décembre 1989

Tenret Maxime Thierry
Clos Paul Plan 3
1^{er} décembre 1989

Hers Marouan
Rue Haute 26
23 novembre 1989

Henkens Mélanie
Avenue Jacques Georgin 14
3 décembre 1989

de Lovinfosse Claire
Avenue J.L. Hennebel 26
22 novembre 1989

Chapellier Aurélie
Cortil des Grillons 5
15 décembre 1989

Laloux Thomas
Rue du Paradis 6/101
15 décembre 1989

Bahnini Samir
Avenue des Genêts 15
14 décembre 1989

Lembrée Catherine
Avenue Bois Claude 13
13 décembre 1989

Piettre Jordan
Rue des Artisans 1
15 décembre 1989

Pirmolin Maxime
Rue Alfred Haulotte 17
18 décembre 1989

Snyders Cédric
Avenue des Rossignols 91
15 décembre 1989

Procureur Nicolas
Rue du Tavernier 17
7 décembre 1989

Waegenaeer Marie-Lanoé
Rue des Wallons 25/101
5 décembre 1989

Berguelliou Dounia
Avenue des Pervenches 12
22 décembre 1989

Foucart Steve
Avenue des Combattants 29
24 décembre 1989

Decat Virginie
Rue du Paradis 4/105
21 décembre 1989

Berteau François
Rue de l'Invasion 74A
19 décembre 1989

Geudens Pauline
Rue de la Limite
22 décembre 1989

Pirnay Tim
Rue Haute 42
19 décembre 1989

Matin Garance
Rue du Pâchis 11
27 décembre 1989

Hubert Morgane
Chaussée de La Croix 106
29 décembre 1989

Haddadi Mohamed
Rue du Monument 58
28 décembre 1989

Ruyssen Marine
Rue de la Chapelle 26
31 décembre 1989



MARIAGES

Charifeh Ibrahim
et Fernandez de la Maza
Maria Soledad
3 novembre 1989

Choho Raohid
et Bouvy Christiane
4 novembre 1989

Boucher François
et Paternoster Virginie
4 novembre 1989

Verhaegen Jacques
et Philipppson Catherine
4 novembre 1989

Gonzalez Rubio Manuel
et Gillot Christine
4 novembre 1989

Baurain Patrick
et Van Larebeke Chantal
16 novembre 1989

Uliana Lorenzo
et Quibus Anne
18 novembre 1989

Roch Stéphane
et Van Grunderbeeck Michèle
18 novembre 1989

Frère Michel
et De Busscher Sylvie
24 novembre 1989

Charlier Alain
et Mouchenier Françoise
25 novembre 1989

Ifanga Lokolo
et Lievens Anne-Marie
25 novembre 1989

Himi Fouad
et Demulder Françoise
2 décembre 1989

Héraly Claude
et Galvez Sosa Rina
15 décembre 1989

Chaidron Vincent
et Torton Laurence
16 décembre 1989

Lebrun Bernard
et De Pauw Nathalie
16 décembre 1989

Libert Patrick
et Barchy Fabienne
16 décembre 1989

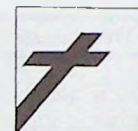
Dandumont Jacques
et Ultré Cécile
16 décembre 1989

Debuissson Marc
et Tousignant Nathalie
16 décembre 1989

Rouvroy Pascal
et Ramisarivelo Harisoa Angelica
16 décembre 1989

Molina Gallego Rafael
et Moreno Quaqueta Sonia
22 décembre 1989

Rosenoer Yves
et Koevoets Karin
29 décembre 1989



DÉCÈS

De Weerd Rosalie
Rue de Spangen 12
12 novembre 1989

Puttemans Jeanne
Grand'Rue 93
13 novembre 1989

Wautier Marthe
Rue du Moulin 19/201
7 novembre 1989

Wautier Paula
Avenue du Tienne 17
18 novembre 1989

Delfosse Yvonne
Rue du Petit-Ry 8
9 novembre 1989

POUR VOS IMPRIMÉS
EXIGEZ LE MUST

IMPRIMERIE
J. DIEU-BRICHART

DEPUIS 35 ANS À VOTRE SERVICE

ÉGALEMENT TOUS VOS DOCUMENTS
EN CONTINU POUR ORDINATEURS

CHAUSSÉE DE LA CROIX 47
1340 OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE
TÉL. (010) 415024 • TÉLÉFAX (010) 412578

Selliez Yvon
Avenue Reine Astrid 17
24 novembre 1989

Bouffloux Odon
Avenue Demolder 108
27 novembre 1989

Kanfoud Taufik
Rue de Villers 20
19 novembre 1989

Doyen Armand
Avenue des Combattants 14
29 novembre 1989

Dumont René Léon
Rue Léon Dekaise 13
1^{er} décembre 1989

De Buysscher Claire
Clos des Gaulois 4
4 décembre 1989

Folie Vincent
Rue du Puits 21
8 décembre 1989

Ho Thank Trong
Rue des Bruyères 1/106
8 décembre 1989

Goossens Victor
Avenue Bel Horizon 19
8 décembre 1989

Debroux Jeanne
Rue de Pallandt 3
9 décembre 1989

Jassogne Yvonne
Rue du Blanc-Ry 51
10 décembre 1989

Pierre Anne-Marie
Avenue des Combattants 93
11 décembre 1989

Gocet Emma
Avenue des Combattants 108
15 décembre 1989

Abs Maria
Rue de l'Invasion 3/001
15 décembre 1989

Thomas Séverin
Rue Alfred Haulotte 16
8 décembre 1989

Francart Jean-Marie
Chaussée de La Croix 6
19 décembre 1989

Bodau Alphonse
Avenue des Combattants 93
12 décembre 1989

Martin Madeleine
Avenue Demolder 53
22 décembre 1989

Noo Jules
Rue de Franquennes 95
25 décembre 1989

Tilman Jeanne
Avenue Provinciale 69
27 décembre 1989

Focroulle Germaine
Rue du Tiernat 15
29 décembre 1989

Mayné Marie
Rue de la Vallée 87
15 décembre 1989

ÉPINGLÉ

PARENTS DE QUARTIER

PRENDRE UN ENFANT PAR LA MAIN

Accueillir un enfant en difficulté c'est un état d'esprit et une disposition du cœur. Le Service de Protection de la Jeunesse de la Police Communale l'a bien compris.

Quels enfants, quelles difficultés ?

Se basant sur la Déclaration des Droits de l'Enfant et à l'instar d'autres initiatives prises dans plusieurs communes, le Service de Protection de la Jeunesse veut aider tous les enfants maltraités, négligés ou isolés. Les exemples ne manquent pas :

— une maman, divorcée, doit être hospitalisée. Où vont aller ses enfants ?

— un enfant adopté vit un conflit important avec ses parents d'adoption. Qui va le prendre en charge le temps nécessaire pour trouver une solution ?

— un enfant a vainement attendu ses parents à la sortie de l'école. Où va-t-il aller ?

— un enfant a oublié ses clefs et se retrouve à la rue sous la pluie. Il serait bien heureux de pouvoir s'abriter pour faire ses devoirs.

Qui va accueillir l'enfant désemparé ?

Le « Parent de Quartier » n'aura aucune responsabilité à prendre sur le plan social ou judiciaire. Son rôle consistera d'abord à accueillir l'enfant désemparé, à l'écouter et à le rassurer.

Les « Parents de Quartier » seront tous des bénévoles, âgés de plus de 25 ans, ayant ou non des enfants. Il est évident qu'ils seront de bonne conduite, vie et mœurs et qu'ils devront disposer d'un peu de temps.

Les personnes que ce nouveau type de mission intéresse sont invitées à prendre contact avec le Service de Protection de la Jeunesse, avenue des Combattants 34 (Tél. 43 78 11).

Comment l'enfant reconnaîtra-t-il les « Parents de Quartier » ?

Les volontaires agréés par les Services Communaux placeront une

affiche à un endroit bien visible de la rue. Un concours est actuellement organisé au sein de toutes les écoles primaires de l'entité en vue de créer un dessin particulièrement attractif. Les enfants sont ainsi d'ores et déjà sensibilisés.

Et après ?

Il est évident que certaines situations à risques exigent une suite. C'est ici qu'interviendra l'équipe sociale composée des membres du Service Protection de la Jeunesse, de l'assistant social communal ou du CPAS, de l'ONE.

Dans certains cas cette équipe sera informée par les membres d'une équipe élargie composée des intervenants sociaux, pédagogiques ou autres travaillant dans le domaine de l'enfance.

LIGUE DES FAMILLES

BOURSE AUX VÊTEMENTS D'ÉTÉ POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS DE 0 À 18 ANS

Lieu :
Salle Placet
Rue des Sports 6
Louvain-la-Neuve
(entre le centre sportif de
Blocry et la piscine)

Dépôt des vêtements :
Vendredi 23 mars 1990
uniquement sur rendez-vous à
prendre par téléphone avant le
21 mars, aux numéros sui-
vants :
450191 et 450105

Le dépôt est limité à 25 articles
par déposant.

Seuls seront acceptés les vête-
ments propres, actuels et en
parfait état.

Vente :
Samedi 24 mars 1990
de 9 à 13 h.

**ACTUALITÉ
SOCIALE**

TÉLÉDISTRIBUTION

RÉDUCTION SUR ABONNEMENT

Une bonne nouvelle pour les abonnés handicapés bénéficiant de l'exonération de la redevance Radio-TV et habitant l'ancienne commune d'Ottignies.

Il est rappelé que les handicapés qui ont droit à l'exonération de la redevance Radio-TV peuvent en outre obtenir une réduction de 50 % sur leur abonnement à la télédistribution.

Il suffit d'adresser à Unerg une copie de la dernière facture et du titre d'exonération (rue du Monument 54 à Ottignies).

Cette mesure ne concernait auparavant que les habitants des anciennes communes de Cérroux-Mousty et de Limelette. Au premier septembre 1989 elle a été étendue à tous les habitants de la Ville.

Renseignements complémentaires :
Service Social Communal
Tél. 4378 11.

A.M.I.

**UN NOUVEAU DOCUMENT :
LA CARTE D'ASSURANCE MALADIE**

Elle a la dimension d'une carte de banque. Elle tient facilement dans un compartiment de votre portefeuille. A emporter lors de vos visites à la mutuelle, à l'hôpital, chez votre médecin.

A ctuellement tous les titulaires d'un compte A.M.I. ont reçu leur carte plastifiée avec inscriptions en relief. D'ici le 1^{er} juillet prochain tous les bénéficiaires en recevront également une.

Ce nouveau document est la preuve et la garantie que vous êtes, ainsi que les personnes à votre charge, en règle avec la mutuelle. Vous pouvez bénéficier du remboursement des soins de santé jusqu'à la date de validité indiquée sur la carte : un an. Ce qui justifie le remplacement des bons de cotisations trimestriels par des bons annuels.

PARLONS DE TOITS

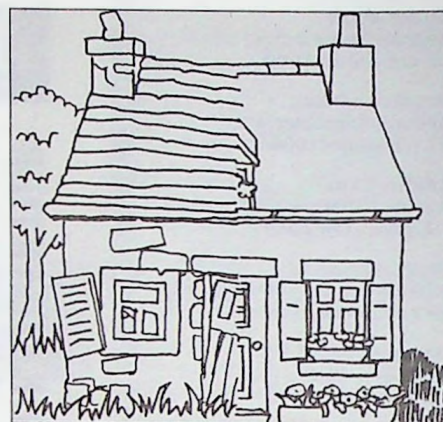
**ACHETER
AMÉNAGER
CONSTRUIRE
UN LOGEMENT**

OÙ TROUVER L'ARGENT ?

C'est connu : le Belge a une brique dans le ventre. Si vous faites construire ou achetez un logement, peut-être êtes-vous dans les conditions pour bénéficier de certains avantages offerts par l'Etat ou la Province. Renseignez-vous préalablement auprès des organismes ci-dessous :

Prime à la construction :
Ministère de la Région Wallonne
Administration du Logement
Avenue Albert I^{er} 189
5000 Namur
Tél. (081) 246727

Prime à la réhabilitation :
Ministère de la Région Wallonne
(adresse ci-dessus)
Tél. (081) 246731



Prêt garanti par la Région :
Ministère de la Région Wallonne
(adresse ci-dessus)
Tél. (081) 246663

Assurance contre la perte de revenus :
Ministère de la Région Wallonne
(adresse ci-dessus)
Tél. (081) 246754

Prime / prêt de la Province de Brabant :
Gouvernement Provincial
Rue du Chêne 22
1000 Bruxelles
Tél. (02) 51571 11



PS ASSURANCES

Un partenaire attentif à votre avenir

Nos conseillers dans votre région :

- | | | |
|--------------|---------------|---------------------|
| Crabbe F. | (010) 61 3646 | Ottignies-L.L.N. |
| Bernard J.C. | (010) 61 4293 | Ottignies-L.L.N. |
| Weitkunat P. | (010) 61 3957 | Ottignies-L.L.N. |
| | (010) 61 6350 | Court-Saint-Etienne |
| Facchin J. | (010) 61 3652 | Court-Saint-Etienne |
| Jonckers M. | (010) 41 1527 | Wavre |
| Gilot J.P. | (067) 78 0647 | Baisy-Thy |
| Debock M. | (010) 61 6350 | Court-Saint-Etienne |
| | (02) 354 9594 | Waterloo |

COMMENT ÇA VA ?

TOUTE LA BELGIQUE NAGE POUR VAINCRE LA SCLÉROSE EN PLAQUES

La sclérose en plaques, une maladie actuellement inguérissable qui attaque la gaine protégeant les nerfs. En Belgique, 12.000 personnes sont atteintes par cette dramatique affection dont les signes cliniques apparaissent entre 20 et 40 ans. Les malades sont soignés dans quatre centres hospitaliers et les recherches se poursuivent sans désespérer. Mais l'argent manque actuellement.

La Ligue Belge de la Sclérose en Plaques, sous l'égide de sa Présidente nationale, la Princesse Jean de Mérode et du Gouverneur du District 112 du Lion's Club, Monsieur Maurice Vanderstraeten habitant notre Ville, organisera une *action nationale* de grande envergure en vue de récolter 100 millions de francs.

Comment ?

En organisant le samedi 10 et le dimanche 11 mars 1990 le First Belgian Swim-marathon. Il s'agira de faire nager des équipes de 2 à 10

nageurs en relais pendant 55 minutes dans un couloir déterminé. Chaque équipe sera dirigée par un capitaine responsable de ses nageurs et sera en possession de ses sponsors qui soutiendront chaque nageur par une mise préalablement établie.

Les compétitions se dérouleront dans 36 piscines.

A Ottignies-Louvain-la-Neuve, l'action aura lieu à la piscine de Blocry dirigée par Monsieur Yves Leroy.

Rappelons, s'il est nécessaire, que les dons supérieurs à 1.000 F bénéficient d'une immunisation fiscale.

Au nom de tous les malades qui espèrent encore, merci.

Ligue Belge
de la Sclérose en Plaques
Compte 310-0742874-37

DONNER DU SANG

Donner du sang, c'est donner la vie. Vous ou l'un de vos proches pourra bénéficier demain de ce geste hautement humanitaire.

Où et quand donner son sang à Ottignies-Louvain-la-Neuve ?

Au Centre de la Croix-Rouge
Rue de la Station 9
Mousty

Le premier samedi de chaque mois de 9 à 12 h.

Au Centre de plasmaphérèse
Place de l'Université
Louvain-la-Neuve

Les 14.3, 25.4, 15.5, 16.9, 17.10, 20.11, 19.12 de 9 à 17 h.

A l'ancienne Maison Communale de Limelette

Les 8.3, 14.6, 13.9, 13.12 de 18 à 20 h.



L'EUROPE CONTRE LE CANCER

LA RECHERCHE, UN ÉLÉMENT DÉTERMINANT

Si, en matière de lutte contre le cancer, la prévention est un élément non négligeable, la recherche aussi occupe une place très importante. Grâce à elle, de nouvelles stratégies thérapeutiques peuvent être déterminées, augmentant les chances de guérison.

La Communauté Européenne coordonne le cofinancement de recherches sur les facteurs cancérigènes de l'environnement, l'investigation sur le tabagisme passif, l'analyse automatique des tissus et l'imagerie médicale.

Le programme comporte également des actions communautaires de recherche sur les thérapies « anticancers » : réseau européen de banques de données sur les cultures

de cellules produisant des anticorps monoclonaux, recherche sur l'ingénierie génétique et des protéines pour la production de médicaments anticancers, études visant à diminuer la toxicité des produits utilisés, etc...

Il en va de même quant aux recherches fondamentales en matière de cancer ; ainsi, on connaît actuellement plus de vingt oncogènes (gènes qui peuvent être à l'origine d'un cancer) et la Communauté Européenne compte à l'avenir participer aux recherches sur les aspects génétiques du cancer.

A l'échelon national on sait que le budget consacré à la recherche pure reste toujours insuffisant. Aussi,

des opérations comme Télévie menée par la chaîne de télévision RTL, au-delà de l'aspect « show » ou de l'impact « publicitaire » qu'elles représentent, méritent peut-être que l'on y prête attention.

Si la médecine générale doit d'abord viser la prévention primaire et le dépistage, il nous semblait important de porter un regard sur ces quelques facettes de la recherche, parce qu'elle permet aussi, en matière de cancer entre autres, d'augmenter l'espérance de vie de nos malades, voire, dans certains cas, d'ouvrir la voie vers la guérison.

Association des
médecins généralistes

COMMENT ÇA VA ?

**PRÉVENTION
DU SIDA**

SIGNATURE D'UNE CHARTE

L'irruption brutale du virus HIV, dit du SIDA, dans tous les milieux de notre société a ébranlé les structures du domaine de la Santé. Le SIDA est associé à l'amour, à la mort, à la mort de l'amour ! Il est urgent de définir des positions éthiques et déontologiques face aux situations complexes que pose ce fléau.

Les centres de planning familial affiliés à la Fédération Francophone Belge pour le Planning Familial et l'Education Sexuelle (FFBPFES), dans leur mission de prévention et d'éducation à la Santé, ont adopté des positions communes par le biais d'une charte.

Particulièrement :

— secret médical absolu. Les problèmes posés par le SIDA ne peuvent se gérer que dans un climat de confiance.

— le test de dépistage du SIDA n'est jamais pratiqué à l'insu de la personne et n'est jamais pratiqué systématiquement.

Les centres de planning familial sont particulièrement concernés et compétents pour aborder dans leur travail les aspects délicats et douloureux que ce fléau comporte.

Aborder un sujet tel que le comportement sexuel humain nécessite un climat de confiance et d'intimité et un ensemble de compétences.

Pour toute information, vous pouvez contacter dans la région « Aimer à L.L.N. », cours des Trois Fontaines 31, 1348 Louvain-la-Neuve. Tél. 45 1202.



**JEUNESSE
D'AUJOURD'HUI**

CENTRE D'EXPRESSION ET DE CRÉATIVITÉ

UN LIEU POUR S'EXPRIMER ET S'ÉPANOUR

Si l'expression créatrice a son importance dans le cadre de l'éducation de vos enfants, le Centre de Loisirs Actifs (CLA) vous offre ses multiples possibilités.

L'important au CLA c'est de permettre à chaque enfant âgé de 3 à 13 ans de s'exprimer à l'aide des matériaux mis à sa disposition. Chaque animateur observe, dialogue, soutient l'enfant dans sa démarche créative. Le groupe stimule chacun et constitue une expérience concrète de vie collective.

Quelles activités ?

Le CLA développe la peinture à la gouache, le modelage de la terre, le dessin, l'impression par la linogravure.

Chaque séance regroupe une quinzaine d'enfants.

Quand ?

Le deuxième cycle s'étale du 3 février au 30 mai, sauf pendant les congés scolaires.

Où ?

A Limelette :
Ancienne Maison Communale
Avenue de Jassans 67

- pour les enfants de 5 à 13 ans :
- le mercredi de 14 à 16 h
- le samedi de 10 à 12 h.

A Blocry :
Ecole Communale
Rue de l'Invasion 119A

- pour les enfants de 5 à 13 ans :
- le mercredi de 14 à 16 h
- le samedi de 10 à 12 h.

- pour les enfants de 3 à 5 ans :
- le mercredi de 16.15 à 17.45 h.

- pour les adolescents à partir de 15 ans et les adultes :
- le mardi de 20 à 23 h.

Contacts :

- aux endroits désignés ci-dessus ;
- au Service Social Communal
Avenue des Combattants 40
Tél. 437811 (le matin).

Participation :

900 F par cycle et par participant.



VOTRE OPTICIEN

H. METZMACKER

Shopping Center du Douaire
1340 Ottignies
Tél. : 010/41 39 96

Même maison : « La Lunetterie »
Ch. d'Alsemberg, 403
1180 Bruxelles
Tél. : 02/3443446

Et maintenant à l'achat d'une monture et deux verres
garantie totale d'un an contre la casse

POUR LES ENFANTS ROUMAINS

COLLECTE DE JOUETS

Les élèves de l'école primaire de Blocry ont été particulièrement sensibles à la situation des enfants roumains.

Ils ont décidé d'organiser une collecte de jouets et de vêtements qui se clôturera à la fin du mois de février.

Ils font appel à tous leurs petits amis pour qu'ils apportent leurs dons à l'école, 119A, rue de l'Invasion.

Contact :
M. Hugé (Tél. 450937
pendant les heures de cours).

GARDIENNE D'ENFANTS A DOMICILE

POURQUOI PAS VOUS ?

- La petite enfance vous attire ?
- La fonction de gardienne peut vous épanouir ?

Nous vous offrons l'encadrement et le soutien d'un service organisé par le CPAS et agréé par l'ONE. Nous recrutons des candidates gardiennes de + de 21 ans domiciliées sur le territoire de la commune, surtout à Louvain-la-Neuve.

Une lettre de critères et le règlement du service sont à retirer au secrétariat du service des mamans gardiennes, avenue du Douaire 20.
Tél. 436511.

Clôtures DETHY sprl

1907 Avenue Albert 1^{er} 33 1988
1342 Limelette

Tél. 010/415088

Ouvert le samedi de 9 h à 12 h.

Distributeur reconnu Bekaert

Piquets en fer plastifié, bois, béton,
caoutchouc

Trellis en tous genres,
plastifié et galvanisé

Accessoires pour clôtures électriques

Chenils

Remise à domicile

L'ÂGE D'OR

DES BUS POUR L'ÂGE D'OR

TROIS CIRCUITS POUR VOUS DÉPLACER

La Ville met à la disposition des personnes âgées et moins valides des autobus circulant sur 3 itinéraires.

Ce service existe depuis plusieurs années à la complète satisfaction de ses usagers.

Les personnes intéressées peuvent obtenir l'horaire/itinéraire détaillé auprès du Service Social Communal (Pierre Ponthière : Tél. 437811). Conservez le tableau ci-dessous, il vous sera utile pour vos déplacements.

Jours de passage du bus en 1990

	Vers Céroux	Vers Rofessart	Vers Bauloy, Stimont, Petit-Ry
Janvier	4, 12, 18, 26	5, 11, 19, 25	2, 9, 16, 23, 30
Février	1, 9, 15, 23	2, 8, 16, 22	6, 13, 20, 27
Mars	2, 8, 16, 22, 30	1, 9, 15, 23, 29	6, 13, 20, 27
Avril	5, 13, 19, 27	6, 12, 20, 26	3, 10, 17, 24
Mai	3, 11, 17	4, 10, 18, 31	8, 15, 22, 29
Juin	1, 7, 15, 21, 29	8, 14, 22, 28	5, 12, 19, 26
Juillet	5, 13, 19, 27	6, 12, 20, 26	3, 10, 17, 24, 31
Août	2, 10, 16, 24	3, 9, 17, 23	7, 14, 21, 28
Septembre	6, 14, 20, 28	7, 13, 21	4, 11, 18, 25
Octobre	4, 12, 18, 26	5, 11, 19, 25	2, 9, 16, 23, 30
Novembre	8, 16, 22, 30	9, 15, 23, 29	6, 13, 20, 27
Décembre	6, 14, 20, 27(*)	7, 13, 21, 27(*)	4, 11, 18, 27(*)

(*) Horaire spécial.

NELLY DEBIESME

UNE CENTENAIRE TOUJOURS ALERTE

Le 20 décembre dernier, le Bourgmestre, accompagné de M. André Decaffmeyer, Echevin de la Famille, a rendu hommage à notre centenaire, Madame Debiesme, née Nelly Lecomte, qui réside au « Chenoy ».

Après l'avoir fleurie, il lui a remis la photo dédicacée par S.M. le Roi ainsi qu'un exemplaire de la prestigieuse brochure consacrée à notre Ville, illustrée par L. Havenith et présentée par Carlo Masoni (Editions Duculot).

La Nuit Le Bruit nuit Pensez-y !

EPICERIE DES CLOS

Avenue Albert 1^{er} 1 - 1342 Limelette
Tél. (010) 419665

Alimentation générale
Fruits et Légumes • Cigarettes
Dépôt de pains

Notre spécialité : « Baisers de Limelette »

Ouvert de 8 h. 30 à 12 h. 30 et de 13 h. 30 à 19 h.

Samedi et Dimanche : ouvert à 7 h. 30

Ferme au dimanche 13 h. au lundi 13 h.

ON PORTE A DOMICILE
Parking clientèle

L'ÂGE D'OR

Cette année, les cérémonies consacrées à nos jubilaires auront lieu le samedi 15 juin. Nous publions la liste des personnes domiciliées dans l'entité à la date du 20 janvier. Elle n'est donc pas exhaustive et les couples qui n'y figurent pas voudront bien nous excuser et prendre contact avec M. Bernard Theys (Service Participation Tél. 437908).

Noces de platine

Duchesne Marcel
et Houward Germaine
Rue de Franquénies 66
24.06.20

Hoslet Fernand
et Janty Julie
Avenue du 11^e Zouaves 15
08.12.20

Noces de brillant

Ramakers Victor
et Klutz Laure
Rue du Viaduc 3
30.07.25

Bouvy Léon
et Gérard Maria
Rue de la Sapinière 1
03.10.25

Noces de diamant

Colinet Léon
et Druet Augustine
Avenue Albert 1^{er} 101
22.04.30

Adant Léon
et Charlier Germaine
Rue du Moulin 14
07.06.30

Jeandrin Constant
et Paye Marie
Rue de la Chapelle 74
07.06.30

Ancart Georges
et Materne Renée
Rue du Monument 37/101
07.06.30

Bouffieux Odon
et Depaue Marguerite
Avenue Demolder 108
19.07.30

Bricoult Walter
et Flament Suzanne
Rue du Moulin 21/201
22.07.30

Bodeux Albert
et Gérard Simone
Rue de Franquénies 90
28.07.30

Thomas Auguste
et Vaneyck Rosa
Avenue Demolder 85A
13.09.30

Berthet René
et Charlier Marguerite
Avenue Albert 1^{er} 127
20.09.30

Plasman René
et Debroux Madeleine
Boulevard Martin 5/101
20.12.30

Noces d'or

Saeremans Florent
et Miers Philomena
Rue du Monument 65
16.03.40

Levi Vittorio
et Alhadeff Lea
Rue du Moulin 19/1
04.04.40

Paelinck Alfred
et Bruls Catherine
Avenue de Balbrine 4
04.05.90

Mahy Robert
et Martin Madeleine
Avenue Demolder 53
09.05.40

Hanouille Jules
et Dessart Mélanie
Avenue des Mésanges 5
11.05.40

Triffin Robert
et Brandt Lois
Avenue J.L. Hennebel 10
30.05.40

Gutschoven Adelin
et Folon Anna
Avenue Bel Horizon 43
20.06.40

Vanvrékom Marcel
et Sercu Léa
Rue de Renivaux 6
08.08.40

Dehalu Jean
et Nizet Suzanne
Avenue du 11^e Zouaves 3
12.09.40

Petit René
et Libert Germaine
Rue du Monument 1
16.11.40

Deschryver Fernand
et Libert Alice
Rue de la Chapelle 34
07.12.40

Gomy André
et Cosse Léonne
Avenue Pierre Warnant 10
14.12.40

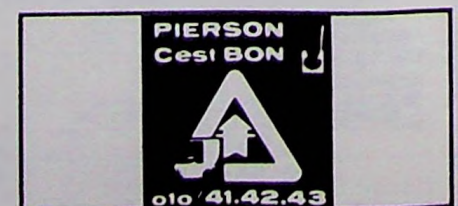
Vandevoordt Joseph
et Digne Henriette
Rue Ernest Berthet 31
24.12.40

**LES AINÉS
AURONT-ILS DROIT
AU CHAPITRE ?**

Suite à la publication d'une lettre de M. Jacob (rubrique Forum) et d'un texte de M. Sondag (Tribune des élus) dans notre numéro 44 de décembre dernier, M. Patrick Piret-Gérard, Président de la Commission des Affaires Sociales, précise qu'il a été décidé de ne pas créer de commission supplémentaire parce que l'idée d'une cellule de réflexion ouverte au 3^e âge a été accueillie favorablement au sein de la commission qu'il préside.

Cette cellule autonome fera rapport de ses activités aux membres de la commission.

Il ne s'agit donc pas, bien au contraire, d'empêcher les aînés de se faire entendre comme ils le souhaitent !



ÉVASIONS

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

150 BOUGIES

Le Grand-Duché fête le 140^e anniversaire de son indépendance. Un événement que les régionales des étudiants de la Province et du Grand-Duché de Luxembourg ont mis à l'honneur. En collaboration avec le Cercle Universitaire « D'LETZBURGER ZU LE'WEN » ils organisent une exposition retraçant l'histoire des deux Luxembourg (le Belge et le Grand-Ducal). Elle se tiendra à la Maison de la Fédération, rue des Bruyères 20, et sera accessible au public du 12 au 15 mars, du 19 au 22 mars et du 26 au 29 mars de 13 à 20 h.

Contact : Daniel Reiffers même adresse.

AGENDA

CALENDRIER GÉNÉRAL

Théâtre Jean Vilar
Rue du Sablon 9 - LLN
Du 16.02 au 02.03 à 20 h 15 sf
le 25.02 à 16 h.

« Exercices de style » de Raymond Queneau. Mise en scène de Jacques Seiler avec Danièle Lebrun, Jacques Seiler et Jacques Boudet. Genre : Comédie. Production du Théâtre de l'œuvre. Accueil en exclusivité.

Réservation des places hors abt. au (010) 450400 à partir du 01.12.89.

Aud. Sc. A10
Place des Sciences - LLN
Lundi 26.02 à 20 h.
Exploration du Monde : Egypte - Mer Rouge, la route des pharaons par Christian Monty. Film inédit commenté en direct sur scène.

Théâtre de Blocry
Place de l'Hocaille - LLN
Du 05.03 au 27.03 à 20 h 15 sf les di 11.03 et 18.03 à 16 h.
Silvano ou la bonne foi de Sergio Pierattini. Mise en scène d'Alessandro Marinuzzi avec Daniel Hanssens. Création de l'Atelier Théâtral de LLN. Genre : Comédie.

Aud. Sc. 10
Place des Sciences - LLN
Mardi 06.03.90 à 13 h
Concert de Midi.
Quintette à vent « Eole » : Haydn, Danzi, Gossec.

Aud. Montesquieu
Pl. Montesquieu - LLN
Ma 06.03 à 20 h et di 18.03 à 16 h.
Les Grandes rencontres du Musée de LLN. Poète, prends ton luth. par Jacques Leduc. Renseignements : (010) 473896 de 14 à 18 h.

Aud. Montesquieu
Pl. Montesquieu - LLN
Ma 13.03 à 20 h.
Rencontre exceptionnelle : Culture et pouvoir, par Philippe Maystadt. Renseignements : (010) 473896 de 14 à 18 h.

Sites universitaires de LLN et LEW
Le 14.03.90.
Journée d'information sur les études de l'UCL destinée aux élèves du secondaire. Renseignements à LLN : REUL - (010) 473106 Renseignements à LEW : REUL - (02) 7644128 ou 38.

Robin des Bois
R. des Fusillés 1 - Ottignies
Le 18.03.90 à 15 h 30 sf contre indication.
Conférence : Les causes de stérilité des arbres fruitiers. Renseignements : (010) 417537.

Aud. Sc. A10
Place des Sciences - LLN
Lundi 26.03.90 à 20 h.
Exploration du Monde

Terre biblique, du Nil à l'Euphrate par Paul Jacques Callebaut. Film inédit commenté en direct sur scène.

Théâtre Jean Vilar
Rue du Sablon 9 - LLN
Du 28.03 au 03.04 à 20 h 15 sf le di 01.04 à 16 h.

Danse : Monnaie Dance Group Mark Morris sur des musiques de J. Brahms, H. Purcell, Violent Femmes et A. Vivaldi.

Réservation des places hors abt. (010) 450400 à partir du 01.12.89.

SPECTACLES AU CENTRE CULTUREL

Mars 1990

Conférences 06-07.03.90

Exploration du Monde : Terre Biblique du Nil à l'Euphrate par Paul-Jacques Callebaut - 20 h.

26.03.90
Visages et Réalités du Monde : Ile Maurice, Terre des Mers du Sud par Jean-Paul Machet - 20 h.

Théâtre 24.03.90
Rideau de Bruxelles : « Artiste descendant un escalier » de Tom Stoppard (en remplacement de « Lettre aux Acteurs ») - 20 h 15.

Musique 10.03.90
Concert Exceptionnel de la Philharmonie Royale Concordia - 20 h.

16.03.90
Académie : Démonstration Synthétiseur - 20 H.

25.03.90
Concert Orchestre National de Belgique organisé par le Crédit Communal de Belgique - a.m.

Divers 20-21-22.03.90
Revue des Ingénieurs UCL - 20 h.

30.03.90
Spectacle Ecole St-Pie X - 20 h.

31.03.90
Congrès : Wallonie Région d'Europe - 10 à 19 h.

Bal 17.03.90
Bal Valmy Féaux - 21 h.

Avril 1990

Conférences 23.04.90
Connaissance & Vie - 13 h 30.

Théâtre 26-27-28.04.90
Théâtre du Parc : « Faisons un Rêve » - 20 h 15.

29.04.90
Théâtre du Parc : « Faisons un Rêve » - 16 h.

Musique 21.04.90
Concert Musique Espérance - 20 h.

Spectacles juniors
Crazy blues circus théâtre par la Compagnie pour Rire mercredi 7 mars 1990 à 15 h. Age : tout public. Un bonimenteur un peu filou et une danseuse espagnole installent carioles et tréteaux sur la place publique. Elle danse, roule du tambour pendant qu'il amuse le public. Lorsque soudain surgit l'agent n° 15 ! Son devoir : arrêter le spectacle ! Son désir : admirer les numéros et montrer à son tour de quoi il est capable. Des gags en cascade, de la magie, de la jonglerie,... du cirque passionnant et drôle.

Bureau de location : au CCAO - (010) 414435 41 avenue des Combattants à Ottignies lu, ma, me de 9 h à 12 h et de 13 à 17 h je, ve de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h sa de 9 h à 12 h.

P.A.F.
Enfants : 100 frs
Adultes : 150 frs
1 place gratuite par groupe de 10.

**SPORTS
POUR TOUS**



5^{ème} TOURNOI INTERNATIONAL DE GYMNASTIQUE RYTHMIQUE SPORTIVE

23 - 24 - 25 MARS

PROGRAMME

Vendredi 23 : Concours I par équipes (2 Srs + 1 Jrs)
 14 h : Juniores
 17 h : Seniores Groupe A
 20 h : Seniores Groupes B
 Remise Challenge

* * *

Samedi 24 : 16 h : Cérémonie officielle
 Concours II Individuel (les 26 meilleurs du Concours I)
 Remise : Médailles et Coupes

* * *

Dimanche 25 : 15 h : Concours III Finales par Engin
 Remise médailles - Cérémonie de clôture

Renseignements : J. Audenaerde - Tél. (02) 3760671

Sous le Haut patronage de la Ville de Ottignies-Louvain-la-Neuve



Ets NOEL G.

Avenue Albert 1^{er} 43
 1342 Limelette
 Tél. (010) 413190

- A. Vente et réparation de :
 - Matériel et tracteurs agricoles
 - Tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses...
- B. Travaux de soudure et tournage
 Fer au détail et fer forgé
- C. Produits Castrol

**Massey-Ferguson - Kubota
 Honda - Landini
 Ariens - Zenoah**

Agrandissement des salles d'exposition

Les Galeries Meublux

de la maison STORMACQ



Salons, salles à manger,
 chambres à coucher,
 petits meubles,
 tapis en laine, articles pour cadeaux,
 très grand choix en matelas et sommiers, etc...

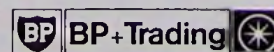
Rue E. Berthet 49
 1341 Céroux-Mousty Tél.612104

spri FARGEAT-DUMOULIN

8, Avenue Lambermont - Ottignies-LLN
 Tél. 413324



Au cœur de votre Brabant
 A votre Service depuis plus de 25 ans



Garantie des Produits (BP + Trading)

LOCATION DE CONTAINERS
 Privé - Entrepreneur - Industriel

ENLEVEMENT DE TOUS DECHETS
 Manuel Grue Grapin Bac chargeur

CROQUE-NOTES

THE BLUE HOT COLLEGE BAND



Constituée en 1985 à l'occasion de l'Année Internationale de la Musique, cette formation de jazz dirigée par Claude Jacob vous propose de découvrir les sensibilités musicales d'avant 1947. Elle fait appel à des musiciens motivés en vue de former un orchestre de qualité semi-professionnelle et polyvalent.

Le Blue Hot College Band a besoin de trompettes, trombones, tubas, saxos, violons, celli, contre-basses, guitares, banjos, basson, flûtes et percussions.

Contact pour en être :
Avenue Albert I^{er} 103
Tél. 41 7794 (après 20 h).

Avis aux responsables d'associations

Le service Information tient à la disposition du public un fichier reprenant les coordonnées des Associations. En cas de modification de votre Comité, veuillez nous en avvertir (tél. 437906).

MUSI LLN

Mars 1990

Salle MUSI-Erasme
Place Pascal 1 - LLN
Tous les samedis (sf congé scol.) du 03.02 au 10.06.90.
Stage musical. Initiation musicale de base (flûte à bec, solfège, rythme, etc...).
Abbé Lucien Dacremont (Bastogne - LLN).
N.B. : le stage a lieu du 3 février au 10 juin 1990.
Horaire : 9 h 30 à 11 h 45 ou 12 h 45 à 15 h 45 (au choix).

Centre Audio-Visuel de l'UCL-LLN
Chemin des Sages 6 (petite porte du bas)
Ma 06.03.90 à 20 h 15
Séance Vidéo-Opéra.
Connaissance de l'opéra - causeries - vidéos-opéras.
Orfeo (Gluck)
Prof. Ph. Mercier
Entrée Libre.

Aud. Sc. 10
Place des Sciences - LLN
Me 14.03.90 à 20 h 15
Récital.
Aga Winska, soprano
Ugo Gefé, piano
mélodies et airs d'opéras

Salle COMU (Agora)
Ma 27.03.90 à 20 h 15
Récital.
Violon et piano
Zygmunt et Waldemar Kowalski
Bach - Franck - Beethoven

Centre Audio-Visuel de l'UCL-LLN
Chemin des Sages 6 (petite porte du bas)
Me 28.03.90 à 20 h 15
Séance Vidéo-Opéra.
Connaissance de l'opéra - causeries - vidéos-opéras.
Lohengrin
Prof. Ph. Mercier
Entrée Libre.

Avril 1990

Centre Audio-Visuel de l'UCL-LLN
Chemin des Sages 6 (petite porte du bas)
Me 18.04.90 à 20 h 15
Séance Vidéo-Opéra.
Connaissance de l'opéra - causeries - vidéos-opéras.
Don Giovanni
Prof. Ph. Mercier
Entrée Libre.

Théâtre Jean Vilar
Sa 21, lu 23, me 25 et sa 28.04.90
Spectacle lyrique.
Don Giovanni de Mozart (Prod. belge inédite et commentée) Mercier-Jaccard, Jo Baert, Van Mechelen, Marsilio, Edmond, De Moor, Migliorini, Rosa Brandao, Massoz.
Conférence introductive avec auditions de 18 h à 19 h 15. Spectacle à 20 h.
Sous-titrage français projeté durant tout l'opéra.

Un bon outil est signé SANDVIK

serrurerie décorative de style
perceuses, scies et meuleuses toujours en promotion !
tout l'outillage Metabo pour le travail du bois !
tout l'outillage de qualité pour le jardinage !
toute la serrurerie décorative de style !
toutes les nouveautés pour les bricoleurs !
toute la nouvelle gamme de perceuses Metabo avec variateur électronique !
toujours les meilleurs prix et les bons conseils !

MELAIN

Rue des Deux Ponts, 17-19
1340 Ottignies
Tél. : 010/41 41 61

PALETTE

RIK WOUTERS

UN GRAND IMPRESSIONNISTE

Une exposition prestigieuse réunissant une cinquantaine d'œuvres que vous découvrirez avec surprise et émerveillement.

Rik Wouters, artiste bruxellois décédé en 1916 à l'âge de 34 ans, fut un chantre de la joie de vivre dont toute l'œuvre (peinte et sculptée) fut un témoignage du triomphe de la dignité humaine.

L'exposition organisée dans les locaux de la Médiathèque dispose d'une importante surface murale dont l'éclairage a été particulièrement étudié.

Cette initiative a été encouragée par l'U.C.L. qui en a pris la responsabilité. La Province de Brabant a, quant à elle, mis son patrimoine à la disposition des organisateurs. En effet les œuvres exposées ont été acquises par la Députation Perma-

nente à des conditions particulièrement favorables. Cette décision a permis d'éviter leur dispersion après le décès, en 1971, de Mme Nel Wouters qui avait, entre temps, mis sur pied une fondation pour encourager les savants se consacrant à la recherche sur le cancer, maladie dont fut victime son jeune époux.

J. DESMET

Exposition ouverte du 19 janvier au 10 mars
Place Galilée 9a
tous les jours de 10 à 18 h
sauf jeudi et dimanche.
Catalogue illustré (60 pages)
Entrée libre
Tél. 45 13 91



AUX JEUNES
ARTISTES
DE LA RÉGION

Vous souhaitez exposer votre travail : peintures, photos, etc ?

Le centre de planning familial « Aimer à Louvain-la-Neuve » vous propose de présenter vos œuvres dans sa salle d'attente.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter le centre « Aimer à Louvain-la-Neuve » au (010) 45 12 02.

KIOSQUE

MORALE LAÏQUE

1990, UNE ANNÉE PROMETTEUSE



La Maison de la Laïcité, avenue des Combattants 32

Les activités de la Maison de la Laïcité, récemment inaugurée, ne manquent pas d'intérêt. Pour 1990, on prévoit :

- Oltre la fête annuelle de la Jeunesse Laïque
- la visite de la RTBF
- le Musée du Cinéma
- le Théâtre de Toone
- l'expo. Ile de Pâques
- les Ascenseurs de Houdeng
- un Petit Concert du Samedi
- l'expo. 14-18 en Belgique
- le Musée du Jouet
- la visite de la Mine de Beringen
- et des Conférences.

Le Comité envisage d'autre part l'éventualité de contacts avec une section néerlandophone.

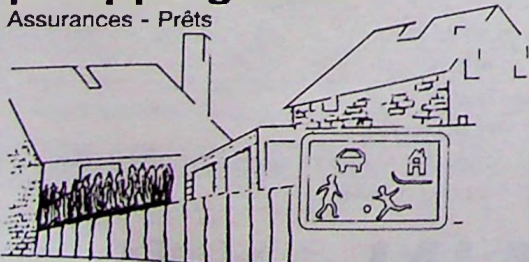
Permanences
à la Maison de la Laïcité

Mercredi de 14 à 16 h.
Vendredi et samedi
de 10 à 12 h.

Contacts :
Jacques Bertrand (secrétaire)
Vieux Chemin de Genappe 1
Tél. 41 57 04

philippe gomez

Assurances - Prêts



Try Martin 5 (Hocaille Clos)
1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve
Tél. 010/450545

Spécialiste de l'assurance
pension et des prêts longue durée

Vous conseiller pour mieux vous assurer...
C'est mon métier

LE DISCOBUS

POUR AMÉLIORER VOTRE CULTURE GÉNÉRALE

Beaucoup d'entre vous connaissent le semi-remorque beige de la Médiathèque de la Communauté française qui, chaque vendredi de 15.30 h à 16.30 h s'installe devant la Ferme du Douaire.



Le Discobus : une discothèque à roulettes contenant plus de 22.000 documents sonores !
Un record pour vous servir

Pour ceux qui l'ignorent encore, le Discobus met à la disposition des mélomanes une collection de 10.000 disques et musicassettes dans les différents domaines musicaux. Il faut y ajouter 7.000 disques compacts et 1.000 cassettes audio. Une véritable bibliothèque sonore contenant des œuvres littéraires, des contes pour enfants, des interviews d'artistes, des textes intégraux...

Le Discobus vous propose également une collection de 800 films disponibles sur commande avec un délai de 15 jours et 2.000 vidéocassettes d'intérêt général couvrant des domaines très divers. Ce n'est pas tout. Il existe 250 vidéocassettes sur le thème « Education pour la Santé » et d'autres consacrées exclusivement à la musique.

Enfin, 800 séries de diapositives viennent compléter cet important service itinérant.

Quant aux enseignants, ils ne sont pas oubliés. Le Discobus leur offre

des conditions spéciales et notamment une inscription individuelle gratuite. La Médiathèque leur propose un abonnement annuel donnant accès à l'ensemble des programmes audiovisuels d'intérêt général.

Pour d'autres renseignements :
Tél. (081) 226284.

**BIBLIOTHÈQUE
DE CULTURE GÉNÉRALE**
Avenue des Combattants 2
Tél. 410242

Vous retrouverez notre chronique habituelle lors de notre prochaine parution

Nouvel horaire :
Lu, Ma, Me : de 12 à 19 h
Je, Ve, Sa : de 10 à 14 h.

LE BIBLIOBUS A VOTRE PORTE

Le Bibliobus de la Communauté française dispose, depuis cette année, d'un nouveau véhicule pouvant contenir 4.000 livres et 60 titres de revues.

Dans notre Ville, le Bibliobus stationne chaque mercredi aux endroits suivants :

Parvis St-Géry
de 13.15 h à 14.30 h
Place de l'Europe
de 14.35 h à 15.00 h
Avenue de Jassans (Ecole)
de 15.05 h à 16.00 h
Place de l'Aubépine
de 16.10 h à 17.15 h

Ses prochains passages auront lieu aux dates ci-dessous :

Mars	14, 28
Avril	11, 25
Mai	9, 23
Juin	6, 20
Juillet	4
Août	22
Septembre	5, 19
Octobre	3, 7, 31
Novembre	14, 28
Décembre	12

Bonne lecture !

**GARAGE
SIMON s.p.r.l.**



Agence locale à **Ottignies**

MECANIQUE - CARROSSERIE
CAR WASH

Rue du Monument 63 - Tél. 010/413224

EMPLOI

Les demandeurs d'emploi ayant assisté à la Journée de l'Emploi du 30 novembre dernier ont pu apprécier l'effort consenti par la Ville en vue d'apporter une réponse positive à leurs besoins. Ils ont même pu réagir par le biais d'un questionnaire. Voici les résultats de cette petite enquête.

Origine des demandeurs d'emploi

Entité	30 %
Brabant Wallon	36 %
Autres régions	34 %

Comme on peut le constater, l'impact sur le Brabant Wallon est très important. Il est intéressant de noter à ce propos que près de la moitié des visiteurs ont été informés de l'existence de cette manifestation par la presse écrite. Les relations personnelles (téléphone arabe !) ont joué également un rôle important (33 %). Il est évident qu'on parle (en bien) de la Journée de l'Emploi.

On apprendra aussi que 62 % des offres proposées par les employeurs correspondent aux qualifications des demandeurs.

Curriculum vitae

C'est souvent ici que les choses se gâtent car il n'est pas donné à tout le monde de savoir se vendre. Parmi les visiteurs 24 % estiment encore inutile de rédiger un C.V.

Par contre 46 % présentent un document dactylographié ou imprimé. Les 30 % restant rédigent leur C.V. sur place ou complètent un questionnaire. Comme on le voit, une large part est faite à l'improvisation. Dommage quand on connaît l'influence déterminante du C.V. dans la sélection des candidats !

Bilan personnel

Vous n'avez pas obtenu de rendez-vous : 13 %

Vous avez obtenu un rendez-vous : 14 %

Les chefs d'entreprises ont été intéressés par votre offre : 34 %

Un questionnaire vous a été remis : 29 %

Vous n'avez pu visiter suffisamment de stands : 5 %

N'ont pas répondu : 5 %

Ces réponses ne nous permettent pas d'évaluer le nombre de personnes ayant trouvé un emploi le 30 novembre à Ottignies mais il est peut-être intéressant de noter que le nombre de rendez-vous pris et l'intérêt manifesté par les chefs d'entreprises permettent d'augurer favorablement de la suite réservée à un pourcentage important de demandes.

Spreek U nederlands ?

La connaissance des langues reste un atout important. Le néerlandais et l'anglais sont très demandés comme on pouvait s'y attendre dans un pays au cœur de l'Europe

PAPETERIE

j'ai un
LOOK
La Scripta
très chouette!

« *Le Script* »

- Fournitures de bureau
- Articles pour étudiants et écoliers
- Carterie - gadgets

 Centre Commercial du Douaire
1340 Ottignies
Tél. : 010/41 1919

Vous cherchez :
du travail
du personnel
?

FRAPPEZ A LA BONNE PORTE !



La Bourse Permanente de l'Emploi

30, av. des Combattants
Tél. 437.909

Marché des Boissons
Etablissements Dubois - Céroux-Mousty
Rue Clovis Dumont 22

Dépositaire des meilleures bières, eaux et limonades belges et étrangères, lait, apéritifs, vins et alcools

Plus de 700 produits exposés
Tél. 010/61 61 21 - 61 60 97

Heures d'ouverture : du Mardi au Vendredi de 13 h 30 à 18 h
Samedi de 9 h à 16 h - Fermé le Lundi

1926 Produits de qualité et qualité du service **1990**

NORD-SUD

Si vous passez par Le Caire, allez donc à la Citadelle. De là-haut, près du canon de service pour les horaires du Ramadan, baissez le regard sur la route la plus proche : à côté de l'atelier de marbre, le petit bâtiment avec terrasse, c'est là, le dispensaire des lépreux. Il a besoin d'équipements et devrait être agrandi. Votre aide serait la bienvenue.

En 1988, la Ville a offert un subside investi dans le matériel de laboratoire. Quant à l'équipe de bénévoles conduite par Mme Nassogne, elle récolte chaque année plus de 400.000 F au profit de la Journée des Lépreux. Un encouragement pour tous ceux qui, sur place, traitent cette terrible maladie et qui forment les léprologues des pays arabes.

De 3 ou 4, il y a 10 ans, le nombre des médecins égyptiens ayant une

formation de base en léprologie est passé à 120. Dans toutes les facultés de médecine du pays, les futurs médecins reçoivent un cours sur le diagnostic de la lèpre. Ainsi pourra-t-on un jour endiguer ce fléau.

On voit ici l'importance de la formation et la nécessité de disposer d'un ensemble de locaux à cet effet. Malheureusement, ce qui traîne plus, c'est l'aménagement du centre de formation pour le personnel médical à l'Hôpital de la Citadelle. Il ne s'agit pas d'un bâtiment comme nous l'imaginons ici ! C'est plutôt un dispensaire fait d'une douzaine de petits locaux autour d'une cour rectangulaire ; à l'entrée il y a un bureau et une petite salle de cours/bibliothèque/laboratoire ; la formation se fait de façon très pratique, grâce à la bonne volonté des malades, nouveaux et anciens, qui se présentent tout au long de la semaine.



Grâce à ces quelques lignes vous aurez pu avoir une idée des objectifs poursuivis et de l'effort qui reste à fournir.

Les Amis du Père Damien vous disent merci.

L'ENDETTEMENT DU TIERS MONDE

UN PUR HASARD ?

L'empire nord-américain et l'échiquier financier international ont adopté certaines dispositions destinées à adoucir le fardeau de la « dette » externe latino-américaine dont le montant global est de l'ordre de 420 milliards de dollars USA.

Ainsi, la dette du Mexique vient d'être réduite de 35 %, au lieu de 50 % souhaités par les dirigeants de ce pays.

Nous pourrions interpréter cette mesure comme un geste de bonne volonté. Malheureusement, elle ne

change pas grand chose puisque le seul moyen d'ouvrir des perspectives de développement intégral et indépendant du Tiers Monde consiste dans :

- a) l'annulation pure et simple de la dette publique et privée ;
- b) la rationalisation des lois du marché mondial.

La mesure adoptée ressemble donc à celle de la décolonisation africaine des années '60 lorsque, avant d'évacuer les lieux, le GRAND CAPITAL INTERNATIONAL avait fabriqué de

toutes pièces une couche sociale des possédants natifs lui étant totalement inféodés, ce qui lui permet de poursuivre une politique d'exploitation néo-coloniale.

D'où la « générosité » avec laquelle on accorde des prêts fabuleux en faveur de pseudo-programmes de développement, sommes systématiquement détournées et placées sur des comptes privés dans de grandes banques spécialisées.

D'autres prêts ont servi à la modernisation des armées pour mater au nom de la SECURITE NATIONALE toute tentative populaire qui chercherait l'autodétermination et des voies de développement originales.

Rien d'étonnant à ce que les hautes sphères dirigeantes de l'occident industrialisé gardent le silence le plus complet sur l'origine de l'endettement et ne prennent aucune disposition pour confisquer et remettre aux états tiersmondistes l'entièreté des avoirs financiers mobiliers et immobiliers des responsables politiques compromis dans des détournements de fonds d'Etat.

L. BUSTAMANTE



Coiffure Monique

Rue Chapelle aux Sabots 20
Limauges (Céroux-Mousty)
Tél. 010/61 24 33

- Dépositaire des produits du Dr. Renaud
- Banc solaire à votre disposition

Fermé lundi et mercredi après-midi

**ESPACE
VITAL**

CLÔTURE DE LA CAMPAGNE FLORALE



ANDRÉ

« Fleurir c'est accueillir » : M. Lega, Echevin de l'Environnement, souligne l'impact de la campagne florale sur l'embellissement de notre Ville. Il souhaite que vous soyez encore plus nombreux en 1990 !

De nombreux lauréats avaient répondu à l'invitation lancée par Jacques Lega, Echevin de l'Environnement. Ils se sont retrouvés le 15 décembre au Centre Culturel pour clôturer la campagne florale par une petite réception amicale.

Dans son discours, Monsieur l'Echevin a souligné l'impact positif de cette campagne. En deux ans, le nombre de concurrents a pratiquement triplé. C'est un encouragement qui doit être poursuivi cette année encore en vue d'embellir notre cadre de vie.



Monsieur Lega adressa ses vifs remerciements aux membres du jury pour l'important et fastidieux travail d'évaluation qu'ils ont fourni.

Le personnel des Services Participation et Travaux qui a assuré l'intendance de cette campagne ne fut pas oublié.

Vint ensuite le moment tant attendu : la distribution des prix.

Les lauréats reçurent un bon à valoir dont ils pourront réinvestir la somme dans ... leur jardin.

Tennis Club du Parc

Louvain-la-Neuve

Cotisations été 90

— Adultes	4.400
— Etudiants	2.800
— 12 ans et moins	1.700
— Famille	11.000

Le meilleur rapport qualité-prix

- 4 terrains extérieurs - 4 terrains couverts
- Été : pas de supplément pour les courts couverts (sauf électricité, 100 frs, si nécessaire)
- Affiliation et assurance fédération incluses
- Ecole de tennis
- Restauration rapide à des prix démocratiques

Tennis Club du Parc

5 av. Einstein (en bordure N4)

Tél. 45 16 93

FORUM



Cette rubrique est ouverte aux habitants qui souhaitent évoquer un problème d'intérêt général. Il est souhaitable que les textes ne dépassent pas 20 lignes dactylographiées et ne contiennent aucune attaque personnelle.

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE... SACCAGE

Ottignies, Ville de culture, réussit un pari difficile : l'antithèse de la bibliothèque publique.

Mamans, prenez votre courage à deux mains, votre tout-petit dans les bras, le plus grand par la main, et gravissez les trente-cinq marches de l'escalier tournant qui vous mèneront au domaine des petits. Déchaussez-vous (non, ce n'est pas une mosquée) car des poutres traîtresses vous guettent à 1,60 m du sol. Ne quittez pas vos enfants des yeux, car d'une mezzanine la vue est intéressante à l'étage plus bas !

Vous, moins valides et personnes âgées, si les quatre marches de l'entrée ne vous ont pas arrêtés, sachez ce que vous voulez, et l'on ira vous chercher le livre dont vous rêvez. Fini de feuilleter longuement avant de se décider ; pour beaucoup les escaliers sont une barrière infranchissable.

Marianne MARIEN

RECYCLAGE...

Sur base de quels critères a-t-on choisi les emplacements des bulles situées sur le site universitaire ?

Ces bulles, plus accessibles aux résidents de L.L.N. (électorat potentiel) qu'aux nombreux étudiants logeant sur le site, sont-elles le signe d'une volonté de récupérer des déchets ou d'une mise au vert d'une incertaine conscience politique ?

Ceci dit, il existe sur le site de L.L.N. des étudiants prêts à vous aider et vous conseiller, à l'instar de Kot Infor Environnement qui a déjà pris des mesures efficaces et plus adaptées pour la récupération du papier sur un site universitaire.

Laurent VAN ASSELT

DE L'ENVIRONNEMENT

C'est notamment le cas de la construction de la nouvelle route entre la rue de la Chapelle et le Bauloy. Celle-ci assure en fait la tranquillité des notables politiques demeurant dans ce secteur et revalorise les terrains voisins lesquels risquent de se transformer en nouveaux lotissements.

Luis BUSTAMANTE

L'ENVIRONNEMENT... PARLONS-EN !

La Province ose nous faire payer une taxe sur l'environnement.

C'est nous qu'elle devrait dédommager pour le saccage subi par notre belle nature.

- Des exemples :
- les ronds-points style échafaudages d'autoroute construits en dépit du bon sens à l'entrée de la cité du Bauloy et au sommet de la chaussée de La Croix ;
 - la nouvelle route coupant l'Escavée de Blocry pour relier les dits ronds-points ;
 - le Carrefour St-Jean-des-Bois où toute une zone boisée est mise à sac pour construire une autre route.

Neuf habitants du Bauloy

DISTRIBUTION DU BULLETIN

Au sujet de la livraison, nous n'en avons reçu - à la cité aux Sabots, avenue des Hirondelles - qu'un depuis les élections.

J'ai appris chez des amis qu'il venait d'en être distribué à Ottignies. Céroux-Mousty est bien oublié ! J'espère que vous pourrez y remédier et vous en remercier.

Mme Luce WILLAME

TRIBUNE DES ÉLUS

Cette rubrique est réservée aux élus qui désirent s'exprimer sur la politique communale ou faire part de leurs opinions sur des sujets d'intérêt général.

OTTIGNIES VIT AUTREMENT

Il n'aura fallu que quelques mois pour démystifier le programme de notre Echevin des Finances. C'était pourtant si alléchant ce tract couleur d'espérance. On y lisait :

- « Une bonne gestion budgétaire, c'est aussi une fiscalité raisonnable... »

- « Nous avons payé trop d'impôts au cours de ces six dernières années... »

- « ... éviter ainsi toute variation brutale de la fiscalité... »

J'en passe et des meilleures. Jacques Lega, puisqu'il faut l'appeler par son nom, nous avait habitués, pendant six ans, à ses critiques et à ses leçons. Pour lui, il ne fallait pas constituer des réserves pour les années mauvaises.

Chacun savait pourtant qu'il y aurait une réforme fiscale et que le Fonds des Communes allait être fortement réduit ! On imagine mal qu'un si brillant donneur de conseils ait pu l'ignorer. Dès lors, il eût été honnête d'informer correctement nos concitoyens plutôt que de leur promettre monts et merveilles.

Le réveil est terriblement brutal et tant pis pour l'électeur crédule.

Les longues, très longues plaidoires parues dans la presse et dans le dernier Bulletin Communal n'ont passionné personne. Pour le contribuable, les choses sont beaucoup plus simples : on lui fait cadeau de 300 F sur les immondices et on lui en reprend 2 à 3 000 sur l'impôt foncier. On pompe aussi, et malgré cela, dans les réserves tant reprochées et on s'estime très satisfait de son travail !

Eh bien nous, Monsieur l'Echevin, nous ne sommes pas satisfaits du tout. Votre cynisme nous choque profondément. Que vous n'ayez pas la tâche facile, nous vous l'accordons, mais alors, il ne fallait pas jouer les redresseurs de torts et les thaumaturges inconscients. On vivait bien, nous, avant de Vivre Autrement ! Bien sûr, les autres membres de la majorité ont appuyé et approuvé vos mesures regrettables, mais le moyen de faire autrement... Que les deux élus de votre liste soient contrariés et voilà la majorité hétéroclite par terre !

Vous êtes maître du jeu, vous le savez, et rien ne pourra vous empêcher de continuer votre gestion lamentable, sévèrement jugée, soyez-en, sûr.

Quand on proclamait, lors des fêtes de Wallonie, qu'Ottignies frappait un grand coup, nous ne savions pas que ce grand coup-là visait nos portefeuilles. A présent, nous sommes fixés, nous ne l'oublierons pas.

Claire DELBRASSINNE-MATHIEU
Conseiller Communal
Echevin honoraire
de l'Enseignement
et de la Culture

NOUVEAU CADRE... PAS VRAIMENT POUR LE PERSONNEL EN PLACE ?

Pour une Ville en expansion constante comme la nôtre, l'adoption d'un nouveau cadre était devenue indispensable.

C'est pourquoi, en date du 30 mai 1988 déjà, la Majorité Intérêts Communaux avait fait voter à l'unanimité de l'ancien conseil communal un nouveau cadre portant :

- le cadre administratif de 38 à 59 personnes ;
- le cadre de police de 27 à 38 personnes ;
- le cadre des travaux de 43 à 57 personnes.

Ce cadre fut toutefois refusé par le Ministre Cools le 5 décembre 1988, à la demande, semble-t-il de Valmy Féaux, qui déclara tant au conseil communal qu'en groupe technique : « y être pour quelque chose ! »

On peut se demander quels éléments nouveaux lui permettent aujourd'hui de répondre aux arguments opposés à l'époque par le Ministre Cools, toujours en fonction aujourd'hui... et dès lors, craignant que ceux-ci se résument à des arguments partisans.

En effet, la structure du nouveau cadre administratif est telle que, contrairement à ce qui nous a été affirmé en commission des Affaires Générales du conseil communal, à savoir que la volonté était de « renforcer le bas de l'échelle », nous devons

Suite page 24 ▶

TRIBUNE DES ÉLUS

constater que sont systématiquement créés des postes de chefs ou sous-chefs de bureau chargés de la direction d'un service, et qu'il est loin d'être acquis que ces postes seront confiés aux fonctionnaires communaux qui en exercent aujourd'hui les responsabilités effectives.

On doit également constater l'un ou l'autre poste nouveau comme le Secrétariat des Bourgmestre et Echevins, qui n'existait pas dans l'ancienne Majorité : les Echevins n'avaient pas besoin d'être servis et faisaient leur travail eux-mêmes, tandis que le Bourgmestre ne recourait qu'aux services d'une secrétaire mi-temps hors cadre.

C'est pourquoi les Intérêts Communaux ont proposé un amendement garantissant, à valeur égale, une priorité d'engagement aux fonctionnaires en place et aux candidats habitant notre Ville — cet amendement nous fut refusé !

Nous serons dès lors particulièrement attentifs à vérifier, comme s'y est engagé verbalement le Bourgmestre, que l'ensemble des recrutements, tant de fonctionnaires que de contractuels subsideés, soient basés sur des règles objectives et soient réservés prioritairement aux Ottintois.

Bernard FIERENS
Conseiller communal

1990 : A VOS POCHE !

La nouvelle majorité augmente l'impôt foncier de 30 % et crée de nouvelles taxes !

Après le vote, Majorité contre Opposition, du budget communal et des nouvelles taxes qui l'accompagnent, les habitants de notre Ville sont en droit de se poser la question : *où s'arrêteront-ils ? Et*

que restera-t-il du boni de 160 millions laissé par les Intérêts Communaux sous la conduite d'Yves du Monceau ?

Déjà au début de 1989, à peine installé au pouvoir, oubliant ses grandes déclarations du temps où elle siégeait dans l'opposition et où elle n'avait de cesse de réclamer une baisse de la fiscalité, la nouvelle majorité, oubliant ses belles promesses électorales selon lesquelles, pour V.A., « Il est évident que nous avons vraiment payé trop d'impôts au cours de ces 6 années (et nous voulons éviter toute variation brutale de la fiscalité », ou pour le PRL il s'agissait carrément de « réduction de la pression fiscale », décidait d'une avalanche de nouvelles taxes (sur la délivrance de documents administratifs, sur les bars et dancings, sur les panneaux d'affichage, sur les distributeurs de billets de banque, sur les constructions et reconstructions, sur les piscines privées, sur les séjours en hôtellerie, sur les immondiées pour les studios et chambres) et supprimait la prime à la construction de 25 et 50.000 F

Mais aujourd'hui, c'est carrément une augmentation de 500 additionnels au précompte immobilier, que vous faites passer à 2.200 : 28 millions d'impôts nouveaux, soit 2.500 F/an pour une ancienne habitation moyenne et près de 4.500 F pour une petite maison unifamiliale à Louvain-la-Neuve !

On croit rêver... car s'y ajoutent également une nouvelle taxe sur les demandes de permis de lotir, sur les terrains de golf, sur les sépultures et sur les mariages !

Et c'est sous couvert d'une étude qui se veut « fouillée », que l'Echevin des Finances tente d'accréditer l'idée selon laquelle les dépenses incompressibles augmenteraient plus vite que les

recettes, et qu'en fin de compte, c'est sous la contrainte d'événements extérieurs qui échappent à sa gestion que la nouvelle majorité est réduite — bien malgré elle — à augmenter les impôts.

Faut-il rappeler que déjà en 1989, Monsieur Lega avait « souligné les difficultés qu'il rencontrait suite à l'augmentation naturelle des dépenses et la stagnation, voire même la diminution des recettes », mais que quelques mois plus tard, lors des modifications budgétaires, le même Monsieur Lega nous déclarait que « les recettes étaient en augmentation de 16,4 millions par rapport aux prévisions budgétaires » ! Et sans doute fera-t-il la même constatation lors de la discussion du compte arrêté au 31 mars 1990.

Car il sait mieux que quiconque que les recettes provenant du produit des impôts à Ottignies-Louvain-la-Neuve sont toujours de loin supérieures au chiffre que le Ministère des Finances autorise à inscrire au Budget, car la population est en constante augmentation, avec pour conséquence un accroissement permanent de la base imposable, tant à l'I.P.P. qu'à l'impôt foncier. De plus, le délai entre l'inscription des nouveaux habitants et l'enregistrement de leur imposition réelle au profit de la Ville étant d'au moins 2 ans, l'accroissement de recettes attendu se fait toujours avec retard et sera encore significatif aux comptes 1989, 1990 et 1991.

Quant aux autres recettes, je m'interroge sur l'immobilisme de la nouvelle coalition. Comment le Collège a-t-il permis que notre Ville universitaire doive encaisser une baisse de la part du Fonds des Communes, sans réagir auprès du Ministre Cools dont il avait pourtant obtenu si facilement le refus du nouveau cadre du personnel ?

Lorsque les Intérêts Communaux géraient la Ville, ils ont obtenu qu'Ottignies-Louvain-la-Neuve passe en 2^e catégorie et perçoive, en fonction de sa spécificité de

Ville universitaire à vocation régionale, une plus grande participation au Fonds. On ne peut malheureusement pas en dire autant de la nouvelle coalition !

Comme en ce qui concerne les autres subsides : comment reste-t-elle sans réagir face à une diminution drastique des dépenses subsidiées au Plan Triennal des Travaux, lequel a été ramené de 267,1 millions à 47,7 millions, soit à peine 18 millions par an ! Heureusement qu'il lui reste à inaugurer les travaux subsidiés décidés par l'ancienne Majorité des Intérêts Communaux...

Mais quel bel aveu d'impuissance à défendre les justes revendications de notre Ville ! A quoi sert-il d'avoir un Ministre-Président, Député, Bourgmestre ? Yves du Monceau, lui, aurait négocié son vote au Conseil Régional Wallon contre l'obtention de nos justes revendications.

Toujours est-il qu'il ne reste plus à nos concitoyens qu'à payer les imprévoyances de la nouvelle coalition et le manque de rigueur de sa gestion !

Bernard FIERENS
Conseiller communal



Les Amis du Vin

Dégustation de notre sélection annuelle en direct des vignobles pour notre groupage d'achat

Salle haute de La Palestre
Sur invitation les 23-25 mars 1990
pour tous les vrais amateurs

Les Amis du Vin s.c.
Rue de Lasne 7 - Ottignies
Le soir : 41 47 16 - 61 63 78

Centre sportif du Blocry
à Louvain-la-Neuve

ECOLE D'ATHLETISME

Filles et garçons de 7 à 13 ans
Mercredi de 16 h 30 à 18 h
Samedi de 9 h à 10 h 30

Renseignements et inscriptions :
E. Buffin (010) 41 51 58
A. Scarniet (010) 41 36 86



2 salles isolées - Matériel de projection
Menus à partir de 500 F.

LA PALESTRE

Limelette
(010) 41 09 00

- Réunions
 - Banquets
- (20 à 150 personnes)